

académie  
Montpellier



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Hérault  
éducation  
nationale

Montpellier, le mercredi 20 janvier 2016

L'inspectrice d'académie  
Directrice académique des services  
de l'éducation nationale de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs  
les personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
du département de l'Hérault  
**pour attribution**

Mesdames les Inspectrices  
Messieurs les inspecteurs de l'Education nationale  
**pour information**

**POUR DIFFUSION A L'ENSEMBLE DES PERSONNELS**

Direction des services  
départementaux de  
l'Education Nationale  
de l'Hérault

Direction des  
ressources humaines

**SCPE 1<sup>er</sup> degré**  
Service  
Commun des personnels  
enseignants 1<sup>er</sup> degré

Affaire suivie par  
Florence BOUCARD

courriel  
ce.dsden34scpe1d  
@ac-montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2

**CANDIDATURES EN VUE DE L'INSCRIPTION SUR LES LISTES  
D'APTITUDE AUX EMPLOIS DE :**

- Directeur d'Ecole Annexe ou d'Ecole d'Application.

Les conditions requises figurent sur le tableau qui se trouve joint à la présente note.

Les enseignants remplissant ces conditions et intéressés sont priés de retourner le dossier de candidature joint **impérativement avant le 12 février 2016** par courrier électronique (ce.dsden34scpe1d@ac-montpellier.fr).

Ils recevront ultérieurement une convocation pour se présenter devant une commission d'entretien.

Je rappelle que la liste d'aptitude est annuelle et que l'inscription n'est valable que pour l'année scolaire au titre de laquelle elle a été établie.

Pour la DASEN et par délégation  
L'A.E.N.E.S.R.  
Adjointe au secrétaire général d'académie  
Chargée du département de l'Hérault



Martine BOLUIX